



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E79997

VALABLE JUSQU'AU 02/07/2024

ÉDITÉ LE 22/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/10/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 493 735 708 00023

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 00 42863-

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE PRW2301948

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE PRW2301948

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : COCHIN CHARPENTE COUVERTURE

PA DE BEAUVAIS
RUE JEAN BAPTISTE LEPAGE
35130 AVALLES SUR SEICHE

Téléphone : 02 99 96 02 94

Portable : 06 88 50 23 62

Site Internet : www.couverture-cochin.fr

E-mail : couverture.cochin@hotmail.fr

Responsabilité légale :

COCHIN MATHIEU GÉRANT

Fax : 02 23 55 51 26

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 3132 PROB | Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE | 01/07/2022 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> Fenêtres de toit | 01/01/2021 |
| <input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur | 01/01/2021 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 01/01/2021 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.